MANDAT DE GESTION

Donnez accès à **Infinia D'hondt & Partners** pour la gestion digitale de vos avantages sociaux **INAMI**:

- 1. Cliquez sur https://csam.be/fr/gestion-mandats.html
- 2. Se connecter via:
 - L'application « ITSME »
 - Votre carte d'identité et un lecteur de carte
- 3. Réalisez les étapes qui suivent :



ACCUEIL QU'EST-CE QUE CSAM ? SERVICES Y CONTACT



Gestion des mandats

Le self-service système de mandats (SSM) est une application électronique du secteur public qui donne la possibilité au mandant et au mandataire, avec l'aide de l'eID et du code pin (ou Token), d'établir ou d'arrêter un mandat.

Chaque type de mandat donne accès à une application électronique du secteur public. Le mandataire peut réaliser les actions mentionnées dans le mandat, après qu'il ait été approuvé "pour accord" par les deux parties.

MANDATS FISCAUX

Soumettre une déclaration à l'impôt des personnes physiques (IPP, INR) (via Tax-on-web), MyMinfin, Biztax, Intervat,...

Gérer mes mandats fiscaux €

MANDATS "SOINS DE SANTÉ"

Les mandats 'soins de santé' sont des mandats accordés afin de permettre l'accès à une application dont l'objectif est d'assurer un support aux soins de santé (facturation tiers-payant, dossier médical global, assurabilité..).

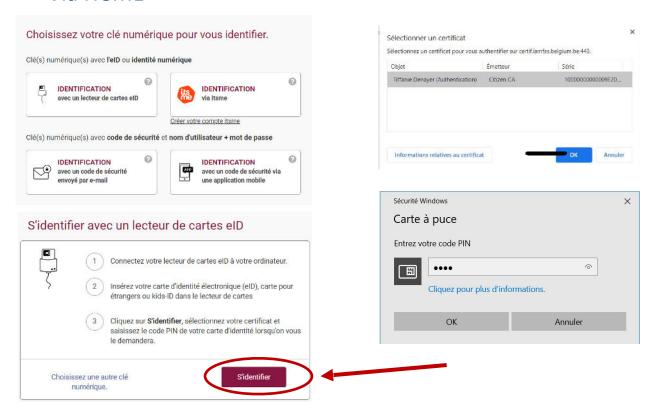
Actuellement, les mandats peuvent être accordés à des personnes physiques, à des institutions de soins identifiées par un numéro INAMI (groupements d'infirmiers, maisons de repos, laboratoires, ...) et à des entreprises.

Gérer mes mandats "soins de santé" ☐ Cliquez ici



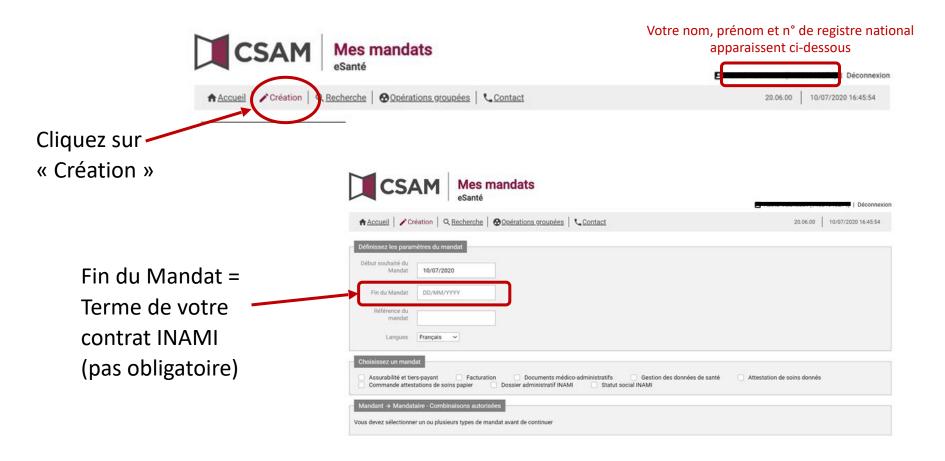
S'identifier sur CASM:

- Avec votre carte d'identité et votre code pin ou
- Via ITSME

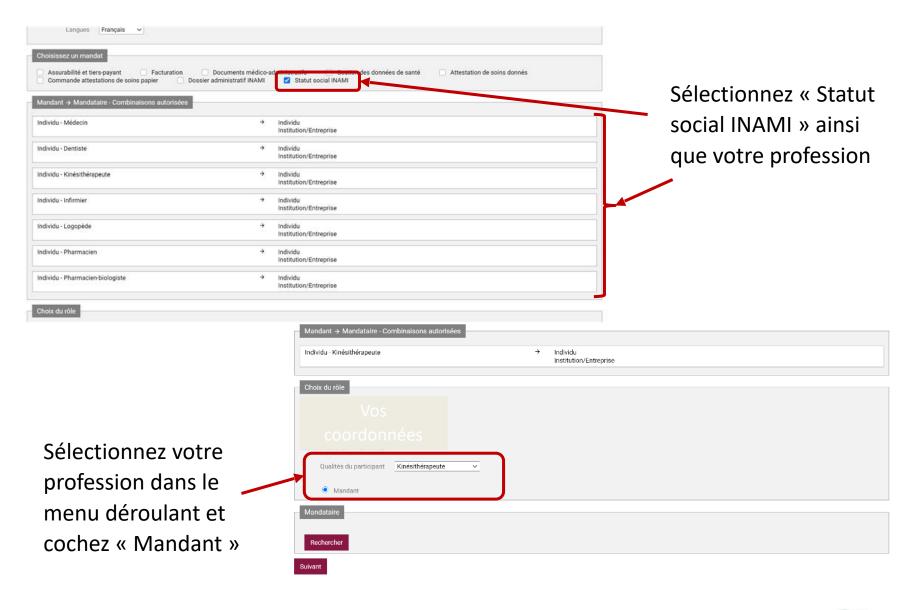




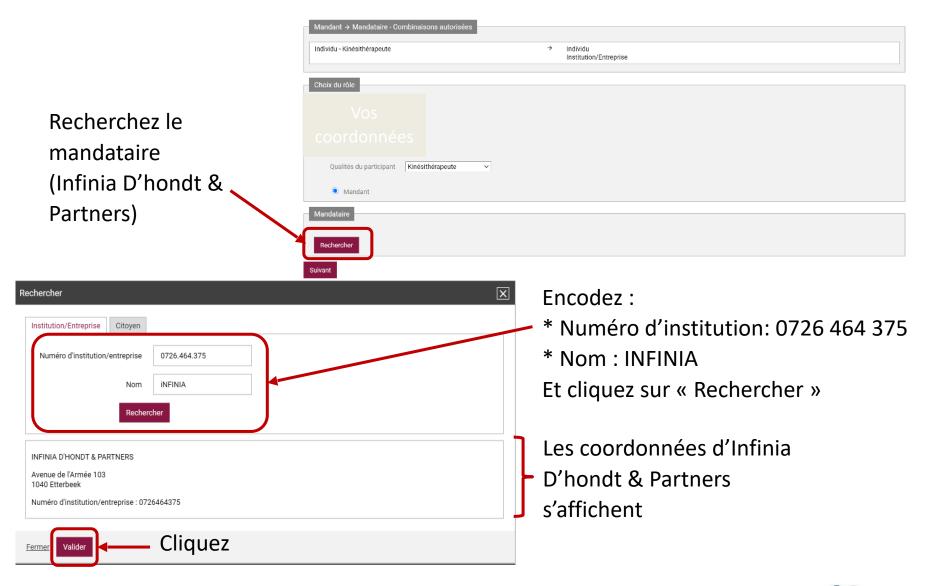
Sur la page « Mes mandats » du site CSAM, vous pouvez créer le mandat de gestion comme suit :



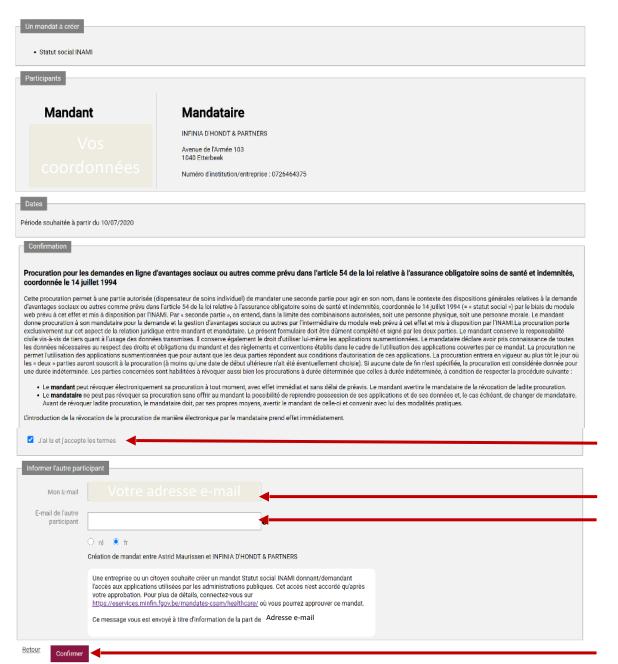








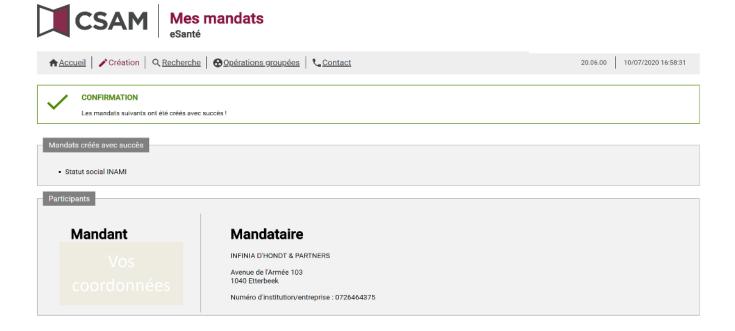




Cochez « J'ai lu et j'accepte les termes »

Vérifiez votre adresse e-mail Encodez l'adresse e-mail vie@id-partners.be

Cliquez sur « Confirmer »



Votre mandat de gestion INAMI est créé!

